

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA CHARENTE

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

RAPPORT D'ANALYSES

Angoulême le : 22/06/2022

LAMES DE SURFACE

MAIRIE AUSSAC VADALLE

Le Bourg
16560 AUSSAC VADALLE

Dossier : : 220516 008426 01

Client : AUSSAC VADALLE

Site : Ecole primaire d'AUSSAC VADALLE

Les informations ci dessous sont fournies par la personne ayant réalisé le prélèvement.

Date de réception : 16/06/2022 12:54

Date et heure prélèvement : 16/06/2022 10:55

Prélèvement par : Charlotte GATUINGT

N° Ech.	Lieu du prélèvement	Zone du prélèvement	RESULTATS		
			Moisissures	Flore aérobie totale à 37°C	Coliformes à 37°C
439730	Stockage vaisselle réfectoire	Assiette de service	déTECTé	TB	F
439731	Stockage vaisselle réfectoire	Lame couteau de service	non détECTé	TB	F
439732	Stockage vaisselle réfectoire	Fourchette de service	non détECTé	TB	F
439733	Stockage ustensiles	Lame couteau découpe	non détECTé	TB	F
439734	Stockage batterie	Gastronorme inox	non détECTé	TB	F

Correspondance des résultats par lame :

TB : Très Bon (1 à 10 colonies) - B : Bon (11 à 25 colonies) - L : Limite (26 à 100 colonies) - M : Mauvais (100 colonies confluentes) - TM : Très Mauvais (colonies confluentes)
F : Favorable (aucune pousse sur le milieu) - D : Défavorable (présence de colonies)

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés sous accréditation cofrac selon la norme NF ISO 18593 en utilisant des lames de surface de 10,1 cm² comportant deux faces (gélose PCA et gélose Mac Conkey), contenant des inhibiteurs de désinfectant (lécithine, tween 80, thiosulfate de sodium).

Les lames de surface sont mises en incubation le jour même de leur réception, ou au plus tard dans les 24 heures. Le temps d'incubation des lames est de 24-48 h à 37°C +/- 1°C.

Les résultats sont interprétés conformément au protocole du fournisseur.

Les incertitudes de mesure ou les facteurs de risque liés à votre résultat peuvent vous être communiqués sur demande.

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés selon la norme NF ISO 18593.

NOTATION (à titre indicatif)	
Barème pour les germes totaux à 37°C : TB = 4 / B = 2.5 / L = 0 / M = -1 / TM = -2	
Barème pour les colis 37°C : F = 4 / D = -2	
Germes totaux à 37°C	Coliformes à 37°C
20.00 / 20	20.00 / 20

Dr Bruno RICHOUX

Le Directeur du Laboratoire

Ce rapport et les conclusions qui y sont portées ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de la direction.

Aucun usage de la référence à l'accréditation n'est autorisé sous quelque autre forme que ce soit.

HA16_ENV-V6-CCH-Juin 2020

Page 1/1

Pôle Infrastructures & Aménagement du Territoire

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de la Charente - 496, route de Bordeaux - 16021 Angoulême

Tél. 05 16 09 50 12 - Télécopie : 05 16 09 51 63 - Email : Lda16@lacharente.fr - (accès par la rue Louis Pergaud)